

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 30 juin 2025

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 26/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Jean-Claude GILLON par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Signature d'un contrat assistance juridique. - DE_2025_040

Le Maire explique au conseil municipal qu'il serait souhaitable de pouvoir avoir des réponses sur toutes les questions juridiques et sur l'application de la loi quand le besoin s'en fait sentir, il propose pour cela de signer un contrat d'assistance juridique avec un avocat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de souscrire à un contrat assistance juridique avec la SELARL BGLM 90 bd Georges Pompidou 05000 GAP.
- AUTORISE le Maire à signer le contrat correspondant

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

le secrétaire de séance



AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 01/07/2025
004-210402343-20250630-DE_2025_040-DE